

MAREK GAWELKO

QUELQUES REMARQUES
SUR L'ASPECT VERBAL
DANS LES LANGUES ROMANES ET SLAVES

O. A l'étape actuelle des recherches, l'étude de l'aspect verbal roman se trouve dans une impasse. Les différents modèles, élaborés généralement pour le français, sont loin d'expliquer la totalité des cas. Les modèles récentes n'apportent que des retouches de détail. Nous ne sommes pas donc étonné par le fait que M. Stammerjohan, un romaniste de Francfort qui devait faire une conférence sur l'aspect verbal /Cracovie 1985/, a changé de sujet au dernier moment. En effet les différentes conceptions de ce problème s'équilibrent dans leur aptitude à expliquer certains faits et dans leur inaptitude à expliquer d'autres faits.

Nous pensons que dans cette situation le recours à l'approche typologique est particulièrement prometteur. S'il est difficile de déterminer ce qu'est l'aspect roman, il est peut-être à notre portée d'indiquer ce qu'il n'est pas. Ce type d'approche permet aussi la confirmation du caractère spécifique de l'aspect roman établit au moyen d'autres méthodes par les données fournies par la typologie générale des langues romanes /celle-ci vise à une comparaison intégrale des langues romanes et non romanes/.

La considération d'un autre facteur devrait aussi compléter l'étude de l'aspect: facteur de texte. Celui-ci présente, comme on va le voir plus bas, une valeur particulière dans la comparaison des langues dont le caractère synthétique vs analytique est sensiblement différent.

La description qui suit vise à combler ces deux lacunes. Elle n'apporte pas cependant, comme d'ailleurs tous les autres travaux consacrés à l'aspect verbal, une solution définitive du problème. En particulier, elle se borne à l'établissement des

des différences fondamentales existant entre les langues romanes et slaves, telles qu'elles se dégagent d'un corpus basé sur un texte parallèle de quelques dizaines de pages.

Cependant, à l'étape actuelle des recherches, ces limitations nous paraissent des avantages. En effet, on ne tient généralement pas compte, dans l'étude de l'aspect, du facteur quantitatif. Le pessimisme, qui se manifeste souvent chez les descripteurs de l'aspect verbal, est dû, au moins partiellement, à la non-considération de ce facteur. On tend à réduire tout à des régularités, ce qui en linguistique, discipline à tendances, n'est pas faisable. Le problème reste de savoir quelles formes on devrait expliquer en priorité à la comparaison non pas de ce qui se dit normalement.

Ces remarques nous conduisent à mettre l'accent sur l'analyse des formes aspectuelle dont la fréquence d'emploi dans les textes est considérable et à négliger les formes rares et les contraintes a fait l'objet de certaines études¹ dont l'utilité ne saurait être révoquée en doute. Cependant, nous sommes d'avis qu'il faut commencer la description de toute catégorie linguistique par le centre plutôt que par sa périphérie.

En somme, nous porterons notre attention sur trois facteurs dont la considération dans les descriptions contrastives de l'aspect verbal nous paraît singulièrement déficiente: acquêts de la typologie linguistique, linguistique de texte et hiérarchisation des différences observées entre les langues romanes et slaves.

0.1. Les deux groupes de langues sont ici traités en bloc, les différences observées à l'intérieur de chacun d'eux étant d'importance secondaire dans une étude typologique. Il y a cependant deux exceptions à cela. En premier lieu, nous écartons de l'analyse les langues slaves méridionales où la présence de l'aoriste modifie sensiblement le système aspectuel et, en deuxième lieu, le caractère de l'opposition passé simple vs passé composé varie selon les langues romanes grâce au maintien de celui-là dans l'usage parlé en espagnol et en portugais. Le dernier facteur est cependant d'importance secondaire, le pivot de l'opposition aspectuelle romane étant constitué par les formes: imparfait vs passé simple ou passé composé.

0.2. Nous commençons l'analyse par un bref rappel des méthodes utilisées en typologie /§1/. Au §2, on trouve quelques

exemples de recherches inductives de l'aspect verbal suivis de remarques critiques et au § suivant, quelques exemples de recherches déductives. Aux §§ 4 et 5, nous reprenons quelques opinions sur l'existence de l'aspect dans le verbe roman en tant que catégorie grammaticale. Au § 6, nous suggérons des insuffisances de différentes explications sémantiques de l'opposition forme perfective vs forme imperfective, pour les langues romanes. Le § 7 apporte une présentation très sommaire de la conception de H. Weinrich et le suivant, auquel revient une place centrale dans le cadre de cet article, fournit des phrases tirées de textes parallèles; celles-ci mettent en évidence quelques différences entre l'aspect verbal dans les langues romanes et slaves. Les paragraphes qui suivent présentent des explications des différences observées.

1. On peut envisager plusieurs espèces d'investigations typologiques. Suivant le nombre de langues comparées, on distingue entre typologie universelle et typologie spéciale. La typologie universelle tend à tenir compte de toutes les langues du monde et à établir les caractères principaux du langage concrètes, le plus souvent deux.

Suivant qu'il s'agit de l'analyse de tout le matériel linguistique ou de certains problèmes choisis, on distingue entre typologie générale et typologie partielle /ang. part language typology/. Dans le premier cas, on vise à donner une comparaison intégrale de deux ou plusieurs langues, dans le second, on se limite, par exemple, au système des phonèmes, à l'ordre des mots dans la phrase, etc.

La comparaison d'un problème particulier, tel l'aspect verbal, apparaissant dans un ou plusieurs groupes de langues relève bien entendu de la typologie partielle.

L'état actuel des recherches permet d'envisager trois modèles principaux employés en typologie partielle: 1^o modèle inductif, qui consiste essentiellement à établir les équivalents que les éléments examinés de la langue A ont dans la langue B et les critères sélectionnels; 2^o modèle déductif autonome, fondé essentiellement sur le système; il ne tend pas en principe à fournir des explications ayant des corrélats en psychologie ou en logique; 3^o modèle déductif généralisé, permettant l'analyse typologique de toutes les langues du monde; les traits sémantiques tendent à avoir des corrélats en psychologie ou en logique².

2. En ce qui concerne la méthode inductive, elle peut être montrée à l'exemple de la formation des mots. Ainsi J. Šabršula³ cherche à établir les équivalents français de préfixes slaves. Un tel procédé conduit à envisager les équivalents français du préfixe polonais "roz-": 1^o Préfixe "ex-"/pol. "rozveselić" - "égayer"/, 2^o périphrase verbale /pol. "rožešmiac się" - "se-mettre en rire"/, etc.

Dans le domaine de l'aspect verbal, une analyse contrastive de caractère inductif a été faite par V. G. Gak⁴. Après avoir établi les équivalents français des aspects russes perfectif qui sont des temps verbaux /passé simple ou passé composé vs imparfait/⁵, il apporte une explication des cas particuliers. Ceux-ci apparaissent par suite de la différence de nature qui existe entre les aspects russes et les temps français. En russe, l'aspect perfectif marque des actions accomplies, l'aspect imperfectif, des actions inaccomplies. En français, les temps 'perfectifs' /passé simple et passé composé/ impliquent une temporalité limitée, l'imparfait, une temporalité non limitée. Ce raisonnement conduit aussi à l'explication de la pierre d'achoppement de l'étude des aspects roman et slaves: les nombreux cas où l'imperfectif slave équivaut au passé simple et non, comme dans la majorité des cas, à l'imparfait, par ex. "Léon attendit pendant tout le jour que six heures du soir fussent arrivées, Vsju nedelju ja mnogo rabotal" /ibid., p. 87/ - "J'ai bien travaillé toute la semaine". "Leon celyj den' ždal šesti časov večera" /ibid., p. 85/

On doit cependant indiquer quelques désavantages de la conception de Gak: 1^o caractère subjectif de la différence de nature existant entre les aspects russe et français, 2^o caractère contestable de l'opposition accompli vs inaccompli /les actions exprimées par "ždal" et "rabotal" sont-elles inaccomplies? le trait inaccompli, même s'il caractérise les actions "ždal" et "rabotal", explique-t-il la vraie raison de leur forme imperfective?/.

3. Au point de vue théorique, on obtient des résultats plus attrayants lorsqu'on fait appel à un modèle déductif, qui se caractérise par la constitution d'un tertium comparationis /base de comparaison commune/. On signale souvent⁶ le fait que dans un tel modèle les seuls traits perfectif et imperfectif, qui rendent compte - tant bien que mal - des aspects slaves, se

révèlent de peu de valeur, les oppositions aspectuelles présentées par les langues romanes étant différentes. Certains chercheurs⁷ proposent de partir des 'fonctions' aspectuelles partielles' /pratiquement des modes d'action différents/, qui offrent des réseaux complexes d'oppositions dont on peut chercher les équivalents dans une autre langue. On trouve d'ailleurs des amorces de telles descriptions. Déjà J. Šabrňula /op. cit./ tente non seulement d'établir les équivalents français de suffixes tchèques particuliers, mais aussi de présenter ensemble des moyens linguistiques assumant une même fonction. Il parle, par un groupe de préfixes et, en français, par des périphrases /ex. "achever de déjeuner"/ ou des constructions verbo-nominales /ex. "achever sa convalescence"/.

Cette méthode est continuée par O. Ducháček⁸ dont l'analyse, visant à être exhaustive, se fait dans le cadre des 'caractères de l'action': caractère momentané, duratif, ingressif, terminatif, etc. L'inconvénient de cette méthode est que la délimitation de ces caractères, dont le nombre monte chez certains chercheurs à quelques dizaines, conduit souvent à des décisions très subjectives.

La comparaison des langues slaves et romanes à partir de 'fonctions partielles' proposées jusqu'ici comporte encore un autre inconvénient, typologiquement plus important. On élimine de l'analyse les notions de 'perfectif' et 'imperfectif', qui rendent compte de l'attitude essentiellement subjective du locuteur envers le procès, au profit des notions objectives que sont les modes d'action. On n'arrive pas ainsi à rendre compte des équivalents romans des aspects slaves. Il s'ensuit que les 'fonctions partielles' proposées par les tenants de la conception universaliste tels que Maslov et Chrakovskij en vue d'éliminer les notions incomparables ne conduisent pas à l'établissement d'une base commune adéquate. L'aspect verbal et le mode d'action sont des problèmes parallèles; liés par des rapports d'interdépendance, mais pourvus d'une autonomie qui rend impossible la substitution pure et simple de l'un à l'autre.

Divers savants⁹ ont construit des systèmes complexes de valeurs temporelle et aspectuelles. Tous ces systèmes sont susceptibles de servir de base de comparaison plus ou moins adéquate.

En dépit des différents inconvénients, les modèles déductifs présentent des avantages qui consistent surtout en ce qu'on

tient compte, dans ce type de recherche, non seulement de morphèmes verbaux, mais aussi de lexèmes et d'expressions phraséologiques. Ainsi dans la phrase citée par V. Chrakovskij /op. cit., p. 26/ "Mal' čik opjat' načal posvistyvat'", 'le garçon commença de nouveau à siffloter', on trouve quatre modes d'action: 1^o itératif /suffixe "-yva"-/, 2^o atténuatif /préfixe "po-"/, 3^o ingressif /verbe auxiliaire "načat"/ et 4^o répétitif /adverbe "opjat'"/.

Cet avantage en entraîne un autre: le modèle déductif facilite la détermination du rôle que joue chaque élément à l'intérieur du système. Ainsi, dans une approche inductive, les préfixes polonais ingressifs comme "roz-", "wy-", etc. seront décrits indépendamment l'un de l'autre. Avec l'élargissement de l'enquête à d'autres langues, l'établissement des équivalents devient possible. Mais on laisse sous silence le rôle joué par chacun des préfixes dans l'expression du mode d'action ingressif. Or, ce rôle est bien restreint. le moyen fondamental étant de caractère lexical / on recourt surtout au verbe "zaczynać" 'commencer'/.

4. Avant d'aborder notre analyse, il convient de faire quelques remarques sur le problème de l'existence de l'aspect verbal dans les langues romanes, parfois contestée. C'est le problème fondamental dans la comparaison des aspects roman et slave.

On peut signaler ici deux attitudes: certains linguistes, par exemple, la majorité des linguistes français, plaident en faveur de l'existence de l'aspect verbal roman en lui conférant un caractère par excellence grammatical /notamment sur la base de l'opposition: temps simples vs temps composés/, d'autres, par exemple la majorité des linguistes roumains, lui refusent le statut de catégorie grammaticale.

L'argument des premiers est que l'adjonction du préfixe slave, tout en perfectivant le verbe, affecte sa sémantique. Au contraire, le recours à l'auxiliaire libère la notion aspectuelle des implications de caractère lexical¹⁰.

Selon notre manière de voir, cette attitude n'est pas foncièrement fautive. Son défaut consiste à accentuer un point de détail en l'arrachant à une réalité complexe. En premier lieu, il convient de rappeler le fait connu que dans la série de verbes préfixés correspondant à un verbe imperfectif sans

préfixe, il en est souvent un, à haute fréquence, qui ne fait que perfectiver ce verbe imperfectif¹¹. Il en résulte que l'homogénéité sémantique de l'opposition romane du type "chanter / avoir chanté" est un peu plus grande seulement que celle de l'opposition slave du type pol. "śpiewać" / zaśpiewać".

En deuxième lieu, il faut signaler le fait que l'opposition romane du type "avoir chanté / chanter" a un caractère aussi bien aspectuel que temporel, dans les emplois concrets c'est tantôt l'un tantôt l'autre caractère que prédomine¹².

En troisième lieu, le rendement de l'opposition romane, comparé à celui de l'opposition slave équivalente, est très bas. Comme il s'agit d'une particularité moins étudiée, nous sommes obligé de nous arrêter un peu là-dessus.

Ce rendement est relativement élevé au passé, ce qui fera l'objet de nos paragraphes suivants. Quant au futur, on est en droit d'opposer le type "je ferai" au type "j'aurai fait" et cette opposition fonctionne dans certains cas. Mais très souvent, le caractère perfectif ou imperfectif est déterminé par la sémantique du radical verbal plutôt que par le temps utilisé: les formes comme "je ferai", "je dirai", "je couperai" sont perfectives, en revanche les formes "je vivrai", "je chanterai" sont imperfectives. En d'autres termes, en français l'opposition aspectuelle entre le type "je ferai" et le type "j'aurai fait" est neutralisée dans la majorité des cas, cette deuxième forme, du reste très rare, étant destinée à exprimer une valeur temporelle.

Pour ce qui en est de l'infinitif, l'opposition paraît claire de prime abord. C'est en opposant "marcher" à "avoir marché" que R. Valin¹³ a expliqué le caractère de l'aspect français. Il a même utilisé cette opposition en vue de comparer les aspects des verbes russe et français. Mais M. Valin, et tant d'autres d'ailleurs, oublient le fait que dans le texte suivi l'opposition entre "marcher" et "avoir marché" est neutralisée dans la majorité des cas. En polonais, il est permis d'opposer "Chcesz śpiewać tę piosenkę?" à "Chcesz zaśpiewać tę piosenkę?", "Chcesz czytać?" à "Chcesz przeczytać?" / "chcesz" peut être suivi de tout verbe, dans sa forme perfective ou imperfective/, en français c'est impossible: "Veux-tu chanter cette chanson?" / "Veux-tu avoir chanté cette chanson?", "Veux-tu lire?" / "Veux-tu avoir lu?"

Si l'on se basait sur la seule opposition du type "chanter" / "avoir chanté" apparaissant à l'infinitif et au futur, on conclurait à un caractère régulier de l'aspect verbal slave et à un caractère sporadique de l'aspect roman⁴. L'homogénéité sémantique quelque peu plus grande dans le cas de l'aspect roman /facteur dont l'importance est souvent exagérée/ est incapable de modifier cette conclusion.

5. Les opinions de la plupart des linguistes roumains sont encore plus catégoriques. Nous en reprenons les grandes lignes pour corroborer la conclusion tirée au paragraphe précédent.

D'après A. Mişan⁵ "limba română nu are categorie gramaticale /morfologice/ a aspectului la verb, căci existența sa în limbă noi o putem stabili numai pe bază morfologică". On souligne souvent le caractère hétérogène des moyens linguistiques susceptibles d'exprimer l'aspect: moyens lexicaux /"a merge" vs "a umbla"/, dérivées préfixées /"a adormi vs "a dormi/, verbes auxiliaires /"a începe a plînge"/, certaines valeurs de temps verbaux /imperfectul vs passatul compus/. Certains chercheurs sont d'avis qu'en roumain on ne trouve que l'aspect imperfectif, d'autres attribuent l'aspect perfectif à des verbes comme "a pleca", "a ajunge"⁶.

Il résulte de ces remarques ainsi que de celles présentées au paragraphe 4 que si la régularité est un trait inhérent à la notion de catégorie grammaticale, seuls les temps verbaux romans: imparfait et passé simple /ou passé composé/ sont susceptibles de constituer la catégorie grammaticale de l'aspect.

6. La base commune /ou tertium comparationis/ que l'on tente d'établir dans toute analyse contrastive de type déductif doit ici rendre compte pratiquement des formes suivantes: forme perfective slave vs forme imperfective slave, imparfait roman vs passé simple roman. Différents critères ont été proposés en vue de rendre compte de l'opposition de ces formes. On a vu au § 2 que V. Gak a eu recours aux traits: temporalité limitée vs temporalité non limitée pour le français et accompli vs inaccompli pour le russe, mais il n'est pas arrivé de la sorte à la constitution d'une base commune. On pourrait essayer de constituer une telle base en proposant une opposition privative comme accompli vs inaccompli, limité vs non limité, duratif vs non duratif /ou ponctuel/, processuel vs global /ou non processuel/, mais les résultats ne sont jamais satisfaisants.

1° La base établie par le recours aux traits: accompli vs inaccompli n'est pas adéquate. Pour les langues romanes on peut citer non seulement des phrases comme celles de G. Guillaume: "Pierre s'est levé et marchait" vs "Pierre se leva et marcha" où l'action à l'imparfait est plus accomplie que celle au passé simple, mais aussi quantité d'exemples comme "Pendant des siècles, les Grecs luttèrent / luttaient contre les Turcs" dans lesquels l'action est également accomplie quel que soit le temps utilisé. Les langues slaves ne présentent pas l'inconvénient entraîné par le dernier type d'exemples: seul l'imperfectif y est possible.

2° S'il s'agit du critère: temporalité limitée vs temporalité non limitée, il vaut pour les langues romanes dans la majorité des cas. On signale toutefois des exceptions, cf. surtout cette phrase citée par L. Pickova /op. cit., p.44/: "Pendant six mois, de décembre 1943 à juin 1944, mes parents vivaient cachés dans une soupenle". Pour les langues slaves, il est tout à fait inadéquat: les phrases comme pol. "Od piątej godziny do siódmej spałem", 'de cinq heures à sept heures j'ai dormi', qui foisonnent aussi bien dans la littérature que dans la conversation courante, n'ont rien d'anormal.

3° Le critère: duratif vs non duratif, considéré par certains¹⁷ comme fondamental, comporte lui aussi des limitations. Il vaut généralement pour les langues slaves, à l'exception toutefois des verbes perduratifs. Ceux-ci concilient l'aspect perfectif et l'idée de durée, comme dans pol. "Jan przespał godzinę" /imperf./. Les langues romanes emploient dans les deux cas un temps perfectif: "Jean a dormi pendant une heure". Le cas exceptionnel des verbes perduratifs semble s'expliquer par la prioroté assignée par les langues slaves à l'accord formel.

Dans les langues romanes, une action au passé simple a parfois une durée très considérable et une action à l'imparfait peut être momentanée, cf. "Les Grecs luttèrent pendant des siècles[...]", "Il devait se décider très vite". On signale aussi une contradiction en ce qui concerne l'établissement des membres marqué et non marqué. Au plan sémantique, l'imparfait, qui implique une durée, est le membre marqué et le passé simple, non marqué. Mais au plan de l'emploi, c'est le passé simple, qui se révèle marqué: il n'apparaît que dans la langue écrite.

4° Certains chercheurs font appel aux traits: processuel

vs global, qui ne rendent bien compte ni de la réalité romane ni de la réalité slave. Si l'on considère des phrases comme "Il se leva et s'en alla lentement / et marcha lentement", "Il chercha longuement / à plusieurs reprises dans ses poches", "Il passa lentement dans la chambre voisine", "Je restai longuement pensif", "Il l'a suivie longuement des yeux", il paraît très subjectif de voir dans les passés simples une façon globale d'envisager les actions de s'en aller, marcher, chercher, passer, rester, suivre.

Une autre objection est fondée sur des exemples trouvés dans W. Pollak /op. cit./, où l'imparfait est motivé par les traits 'explication', 'cause', l'action étant accomplie, momentanée, par ex. "Parti avec son coéquipier J.P. de Monaco le 25 mai 1952, B. arrivait à Tanger le[...]" /p. 151/; "Comme il mettait le pied sur l'échelle ... une longue secousse ébranla le navire... On partait". /p. 191/

L'imparfait "entraît", dans la phrase "Il dut cependant abandonner...", "Don C.F.", "Le comptable", "entraît", est expliqué aussi par H. Stobitzer¹⁸ comme présentant un lien causal avec "dut", au contraire de l'italien "entrò" qui est sans lien causal avec "dovette".

Ajoutons à cela les valeurs de l'imparfait universellement reconnues, mentionnées par exemple par R. Martin¹⁹: 1^o un passé récent par rapport à un passé /ex. "Il rencontra Paul qui sortait de chez Pierre"/, 2^o un avenir proche par rapport à un passé /ex. "Je le trouvais chez lui: il sortait" 'il allait sortir'/, 3^o l'imparfait modal /ex. "Sans le signal", "le train déraillait" 'aurait déraillé'/. Ici cependant, il faut reprocher à M. Martin la considération des valeurs 1^o et 2^o sous le paragraphe intitulé 'l'imparfait pittoresque'.

La majorité des équivalents slaves donnent lieu aux mêmes objections.

Ces considérations conduisent à la constatation qu'aucun des traits évoqués ne constitue un tertium comparationis adéquat au sens courant de ce terme. Celui-ci est conçu couramment comme un trait, généralement sémantique, qui est réalisé, dans chacune des langues comparées, par un complexe de formes. La structuration de ces formes, qui varie d'une langue à l'autre, rend compte de la diversité des langues comparées.

Cependant, dans le domaine de l'aspect verbal une telle

procédure n'est pas applicable, cette catégorie ne comportant que deux membres oppositionnels. Ceci mène à considérer les *tertia comparationis* énumérés non pas comme des points de départ à une analyse structurale complexe, mais comme des traits caractéristiques ou non des langues particulières. La liste des traits apparaissant ou non dans une langue donnée /ou dans un groupe de langues données/ détermine sa spécificité. Pour les langues romanes et slaves elle pourrait être facilement prolongée:

Traits Langues	accompli vs non accompli	limité vs non limité	duratif vs non duratif	processuel vs global
romanes	-	+	-	-
slaves	+	-	+	-

Les conclusions qu'on peut tirer de ce schéma /cf. § 9.6/ ont une valeur typologique limitée. Elles n'intéressent, pour la plupart des cas, que la sémantique lexicale des verbes. Il est ainsi difficile de les intégrer dans une typologie générale des langues romanes et slaves. Pour parer à cet inconvénient, on peut faire appel à la linguistique de texte. Il y a lieu de rappeler ici l'opinion courante suivant laquelle la valeur des catégories employées en typologie se reconnaît à la quantité et à la qualité des différences relevées et non à l'importance qu'elles ont à l'intérieur des langues comparées.

7. Appliquées à l'étude des langues particulières, la conception de E. Benveniste²⁰ et celle de H. Weinrich²² sont déjà capables d'apporter sinon une solution définitive, du moins une explication originale de points de vue jusqu'ici obscurs. Dans le cadre de la linguistique, on peut poser pour principe que le passé simple roman et l'aspect perfectif slave réalisent le récit, l'imparfait roman et l'aspect imperfectif slave, le commentaire.

Dans l'étude contrastive des langues romanes et slaves, cette conception, bien qu'elle reste à l'heure actuelle à l'état d'ébauche, paraît particulièrement prometteuse du fait qu'on doit opposer des langues dont le caractère synthétique vs est sensiblement différent. On sait que l'expression des différentes catégories grammaticales se fait au niveau d'unités plus petites ou plus grandes /mot, groupe de mots, phrase, texte/ et

le choix de l'unité appropriée est corrélatif au caractère synthétique ou analytique de la langue comparée. Les critiques formulées à cette conception ne mettent pas en doute son utilité en typologie.

Par ailleurs les critiques mentionnées sont exagérées. Par ex. R. Martin /op. cit., pp. 151-152/ signale des difficultés liées à l'explication de certains emplois secondaires des temps passé simple et imparfait: on a un imparfait pittoresque, mais on n'a pas de passé simple pittoresque et cette différence est inexplicable en faisant appel aux fonctions de commentaire et de récit assumées par ces temps. On pourrait répondre que la fonction de commentaire, qui caractérise l'imparfait dans tous ces emplois concrets, est accompagnée, justement suivant ces emplois concrets, de différentes valeurs secondaires: tantôt c'est la valeur métaphorique devrait naître sur la base de la fonction fondamentale. La valeur stylistique d'une forme grammaticale est créée sur la base de la sémantique appropriée et non sur la base d'un trait qui, sémantiquement inapproprié, apparaît dans tous ses emplois concrets.

8. Les exemples présentés ci-dessous, qui pourraient être multipliés à l'infini, mettent en évidence quelques différences fondamentales entre les aspects roman et slave.

8.1. De façon générale, aussi bien dans les langues romanes que slaves, le récit et le commentaire sont réalisés par des formes différentes. Dans les langues slaves, on a recours à l'aspect imperfectif pour le commentaire; dans les langues romanes, respectivement au passé simple et à l'imparfait. Le plus-que-parfait marque l'antériorité aussi dans le cadre du commentaire; pratiquement inexistant dans les langues slaves, il y est remplacé pour la plupart par l'aspect imperfectif. Par ex.:

Ona "prosnulas" /1/ tol' ko utrom. Za oknom "šumela" /2/ pyšnaja, omutaja doždem listva... Sobaki na polu ne "bylo" /3/. Značit, sjuda noč' ju kto-to "prichodil" /4/! Žena "vskocila" /5/, otkinula volosy /6/ [...]

Só "acordou" /1/ na manhã seguinte. Pela janela "entrava" /2/ o suave rumor das frondas árvores lavadas pela chuva [...]. O cão não "estava" /3/. Alguém "tinha estado" /4/ naquela casa, durante a noite! Gênia "levantou-se" /5/ de um salto, "atirou" /6/ para trás os cabelos [...]. /AG 14-10/.

Les actions /1/. /5/. /6/ réalisent le récit, les autres, le commentaire. L'action /4/ est au plus-que-parfait /port./ et à l'aspect imperfectif /russe/.

8.2. Quand le commentaire est long, on peut 'oublier' que c'est un commentaire et introduire le passé simple ou l'aspect perfectif. Les langues slaves sont plus aptes à une telle modification, ce qui s'explique par le caractère plus autonome du mot slave tandis que le mot roman est déterminé davantage par le contexte, voir le récit tout entier. Ainsi "Potop" /"Le déluge"/ de H. Sienkiewicz contient /pp. respectivement 31 et 39/ un long commentaire où l'on trouve pourtant pol. "w powszechnej trwodze rozproszyli się" /perf./ "ludzie, jak liście wichrem rozegnane". Mais l'équivalent espagnol, réalisant le commentaire, est à l'imperfecto: "la gente se desparramaba como hojas".

8.3. Les exemples suivants présentent la pierre d'acropement de notre problème:

pol. A kto pana T. na mrozie przy koniu "prowadził"? Kto owego koroniarza "usiękł"?

Quién "arrastró" a T. por el hielo? Quién "mató" al oficial ... ? /P 44-40/.

Dobrze podobno "stawali", ale ich tam i "wyczesano!"

"Se portaron" como héroes, pero "fueron" vencidos y "diezmados." /P 46-42/.

Dans les langues slaves le choix de l'aspect perfectif ou imperfectif est déterminé non seulement par la fonction assignée au verbe dans le texte, mais aussi, et peut-être surtout, par sa sémantique. En effet, "usięk" et "wyczesać" sont des verbes transitionnels²², "prowadzić" et "stawać", intransitionnels. Les premiers sont au perfectif, les derniers, à l'imperfectif. Dans les langues romanes, au contraire, la fonction de récit entraîne dans tous ces cas le passé simple.

8.4. Les remarques faites plus haut permettent de comprendre la raison pour laquelle les verbes slaves tels que pol. "móc" 'pouvoir', "musieć" 'devoir', 'être obligé', "chcieć" 'vouloir', "mieć" 'avoir', "być" 'être' - intransitionnels et duratifs - sont toujours à l'aspect imperfectif, alors que les équivalents romans se conforment à la fonction qu'ils jouent dans le texte, par ex.:

Pendant mon séjour dans la maison d'Aulus, j'occupais une annexe destinée aux hôtes, et, le poignet foulé, je "ne pouvais" prendre place à la table commune. La veille seulement de mon départ, je rencontrai Lygie, au souper, et "ne pus" lui adresser une parole. Je "fus obligé" d'écouter Aulus narrer ses victoires [...] /Q 25/.

Les équivalents polonais sont: "nie mogłem", "nie mogłem", "musiałem". L'imparfait français "pouvais" fait partie d'un commentaire par rapport à la série d'actions dont "pus" et "fus obligé".

8.5. Comme on l'a dit plus haut, les langues romanes peuvent être traitées en bloc. Les rares différences se laissent expliquer par la façon d'envisager les actions particulières comme plus ou moins importantes. Ainsi dans la phrase:

Les nègres géants "soulevèrent"/1/ la litière et "se mirent"/2/ en marche [...] Pétrone "humait"/3/ dans ses paumes l'odeur de la verveine; il "paraissait"/4/ réfléchir: 'J'y pense, "dit-il" /5/[...]' /Q 25/.

/cf. aussi roum. "ridicără" - "porniră" - "mirosea" - "Părea" - "întrebă"/, les actions d'humer et de "paraître" sont considérées commentaire par rapport à la série d'actions plus importantes: "soulever", "se mettre" et "dire". Mais en espagnol on a: "levantaban" /1/ ... "conducían" /2/ ... "se llevó a la nariz" /3/... "pareció" /4/ ... "dijo" /5/. La version espagnole, où les actions /1/ et /2/ constituent le commentaire, s'écartent de l'original polonais, mais n'en est pas pour autant moins logique: pendant que les nègres levaient la litière, certaines actions se produisirent.

Il en va de même pour l'imparfait dit pittoresque qui peut n'apparaître que dans une langue romane. Par ex. pol. "Po chwili przybiegł /perf./ mały i począł /perf./ o coś pytać" /Q 20/ est traduit par fr. "Un instant après, le fils de Plautius accourait, me demandait quelque chose", mais en espagnol, on trouve les perfectos simples: "vino ...quiso".

9. Les conclusions présentées ce-dessous sont fondées essentiellement sur notre corpus, dont les exemples cités ne sont bien entendu qu'un petit échantillon visant à être représentatif.

9.1. L'interprétation des exemples romans est relativement simple. Le choix des temps n'est pas déterminé au niveau de l'unité lexicale, l'influence des modes d'action comme duratif, limi-

té, global, accompli n'étant pas décelable dans notre corpus restreint, mais seulement au niveau du texte. On pourrait cependant trouver des exemples pour lesquels l'influence du contexte une indication sur l'éventuelle valeur modale pour savoir si dans la phrase "Je voulais vous dire, madame"... on a affaire à l'imparfait de politesse.

9.2. L'interprétation des exemples slaves est plus nuancée, certains points de détail restent obscurs. L'influence de la fonction de texte assignée au verbe est aussi décelable. Dans les langues romanes aussi bien que slaves, on a le choix entre "il la regardait" - "patrzył na nią" et "il la regarda" - "spojrzał na nią". Dans le premier cas, on apporte un commentaire à la série d'actions précédentes, dans le second, on continue cette série d'actions. La différence fondamentale est que, dans les langues slaves, l'aspect imperfectif réalise souvent le récit. Ce type d'imperfectif mérite plus ample explication. Nous nous bornons ici à quelques remarques.

9.3. En premier lieu, un certain rapport est manifeste entre l'aspect imperfectif et le mode d'action, plus particulièrement duratif. On a dit au § 6 que le mode d'action duratif n'explique pas la nature de l'emploi de l'aspect, un groupe de verbes perfectifs définis parfois comme perduratifs s'accomodant très bien de l'idée de durée. Cependant, dans la majorité des cas, la durée est difficilement compatible avec l'aspect perfectif. Telle la traduction de la phrase française citée plus haut "Les Grecs luttèrent pendant des siècles..." qui comporte nécessairement l'aspect imperfectif. Un rapport évident se laisse aussi établir entre le caractère transitionnel /ou conclusif/ du verbe slave et son aspect: à des exceptions près, les verbes comme "trouver" sont à l'aspect perfectif, les verbes comme "chercher", à l'aspect imperfectif. En français, les deux formes: "cherchait" et "chercha" sont également possibles.

L'imperfectif réalisant le récit trouve aussi d'autres explications. Il se prête bien à l'expression d'un procès isolé qui ne se laisse pas fixer sur l'axe temporel²³. L'intérêt se porte alors sur les circonstances du procès ou sur son agent. Déjà E. Koschmieder cite la phrase "Kto budował ten pałac?", 'qui a construit ce palais?' où la question est portée sur l'architecte plutôt que sur la construction du palais. D'autres va-

leurs de l'imperfectif sont présentées par A. Wierzbicka²⁴.

9.4. La fonction de l'aspect imperfectif slave signalée par Koschmieder a conduit certains chercheurs /ex. Galton, op. cit., p. 58/ à le juxtaposer au passé composé roman. Cependant, ce parallélisme n'est que partiel. En effet, dans certains de ses emplois, le passé composé correspond à l'imperfectif slave, notamment dans les cas où celui-ci reçoit une interprétation 'non actuelle', comme dans "Igor' uže zaponjal takie ankety. On znaet, kak éto delaetaja; Po večeram Igor' zapolnjal ankety"²⁵. Dans d'autres cas, il n'y a pas d'équivalence. Ainsi les exemples tchèques cités par Galton: "Kdo to napsal?" /perf./, où il s'agit du résultat de l'action, et "Kdo to psal?" /imperf./, où l'on s'intéresse à l'auteur et à son oeuvre, sont traduits les deux de la même façon en français: "Qui a écrit cela?" Nous sommes d'avis que le passé composé, contrairement à ce qui est le cas pour le passé simple et l'imparfait utilisés dans la littérature, n'a pas d'équivalent rapproché dans le système aspectuel slave. Son statut, dans le système aspectuel roman, est celui d'un élément de transition. Comme on sait, des formes latines synthétiques se virent remplacées peu à peu par des formes analytiques. Cependant parfois cette substitution s'accomplit pendant des siècles et, dans le cas des temps passé simple et passé composé, pendant des millénaires. Les rapports existant entre les temps: passé simple, passé composé et imparfait évoluent progressivement et à chaque moment de leur évolution ils sont incomparables avec ceux représentés par le système bipartite des langues slaves.

On trouve des cas quelque peu analogues dans d'autres domaines de la langue. Certains éléments dérivatifs issus de noms autonomes /fréquents surtout dans les langues germaniques/ comme "-ifère" /ex. it. "pianta fruttifera"/ qui ne se sont pas encore intégrés pleinement dans le système grammatical de la langue concernée conservent une sémantique proche de celle qu'ils avaient au départ: cette sémantique les rend incomparables avec les éléments non romans.

Ce passage progressif vers l'état analytique ainsi que l'influence savante très poussée entraînent, dans les langues romanes, la formation de nombreux sous-systèmes où les rapports sont incomparables avec ceux trouvés dans les langues non romanes. Tel le système des adjectifs suffixés dont la charpente est

formée, en allemand, par les membres non marqués -"lich", relationnel, et -"ig", qualificatif²⁶; en polonais, par "-ow-", relationnel, et "-n", qualificatif /dans cette dernière langue le rôle du facteur formel est plus important/. En français cependant une opposition binaire est impossible à établir: les trois suffixes les plus fréquents: "-el /-al", "ique" et "-eux" présentent des différences d'ordre aussi bien lexical /"el /-al et "-ique" se distinguent par l'appartenance à des lexiques spécifiques particuliers/ que sémantique /"-el/-al", "-ique", relationnels, vs "-eux", qualificatif/.

Les digressions qui précèdent permettent de constater que le statut bien singulier du passé composé au sien du système aspectuel roman, qui ne trouve pas d'équivalent dans les langues slaves, n'y est pas un phénomène isolé.

9.5. L'imparfait roman et l'imperfectif slave sont susceptibles d'assumer une valeur pittoresque. Celle-ci est cependant moins prononcée dans le cas de l'imperfectif étant donné sa fréquence considérable en fonction du temps de narration. Pour certains chercheurs, l'opposition perfectif vs imperfectif est souvent neutralisée²⁷. Si dans une série d'actions au passé simple on trouve "A deux heures il frappait à sa porte", la valeur emphatique de l'imparfait est évidente; cependant, l'équivalent imperfectif polonais est difficilement acceptable. Cette valeur exige des recherches basées sur un corpus plus grand que le nôtre.

Ajoutons quelques mots sur le statut de la valeur pittoresque que certains chercheurs tâchent de concilier avec leurs conceptions intégrales des valeurs attribuées aux temps passés. D'après nous, il n'y a rien à concilier. L'imparfait pittoresque est une exception qui confirme la règle: il réalise le récit exceptionnellement et c'est en vertu de cet emploi anormal qu'il est pittoresque.

9.6. Les avantages du tertium comparationis fondé sur la conception de H. Weinrich sont surtout les suivants.

Tous les tertia comparationis évoqués ci-dessus /§§ 6 et 7/ sont partiellement adéquats: avec une pertinence restreinte à l'intérieur des langues analysées, ils permettent chacun une certaine différenciation de langue à langue à langue. Mais le caractère des différences mises en évidence n'est pas le même. Les tertia comparationis présentés intéressent en principe la sémantique des verbes mêmes, ils sont plus adéquats pour cara-

ctériser les langues slaves. En effet, les oppositions sémantiques entre 'duratif' et 'non duratif', 'accompli' et 'non accompli' recouvrent en général l'opposition définie couramment comme perfectif vs imperfectif /celle-ci se réalise au moyen d'oppositions formelles diverses²⁸/. En revanche, le tertium comparationis décrit au § 7, qui fait abstraction de la sémantique des verbes mêmes, est fondé sur le rôle joué par le verbe dans le texte. Il est beaucoup plus efficace, même nécessaire, dans l'étude des langues romanes où le rapport entre la sémantique des lexèmes verbaux et le choix de la forme verbale passé vs imparfait est à peine perceptible.

Seul le cas de l'opposition entre temporalité limitée et non limitée pose problème /cf. § 6, 2^o/. En effet, il semble faire exception à la régularité établie: à part des cas rares, il rend compte de la réalité romane tandis que pour les langues slaves, il se révèle inadéquat. Cependant, l'exception n'est qu'apparente étant donné que l'idée de temporalité limitée se réalise sinon dans la proposition entière, au moins en dehors du mot même. Cf. "Ludwik XIV żył" a/ "nie wiadomo kiedy", b/ "długo", c/ "od r. 1638 do 1715". Incidemment, on peut remarquer que dans cet exemple le trait de temporalité limitée n'est efficace ni pour les langues slaves ni pour les langues romanes. Dans les premières, on a partout un imperfectif, dans les secondes, un temps 'perfectif'. L'imparfait s'y impose si le verbe prend la valeur de commentaire. Les remarques qui précèdent permettent de constater que le cas de temporalité limitée n'affecte pas la conclusion générale suivant laquelle l'aspect slave est détectable essentiellement au niveau de l'unité lexicale tandis que l'aspect roman, au niveau d'unités plus grandes comme le texte. Mais souvent on a affaire à des cas intermédiaires.

9.7. On peut se demander si la différence fondamentale observée plus haut /expression de l'aspect verbal au niveau du verbe vs au niveau du texte/ relevant d'une typologie partielle, qui s'intéresse, rappelons-le, à la comparaison d'un problème particulier apparaissant dans deux ou plusieurs langues, trouve sa confirmation dans la typologie générale, tenant compte du caractère intégral des langues comparées. La réponse est affirmative dans la mesure où le mot jouit, dans les langues synthétiques, d'une autonomie grammaticale: il contient à lui seul l'expression de la majorité des catégories grammaticales qui,

dans les langues analytiques, sont marquées par le contexte. Par exemple, dans le groupe demots pol. "Ten mały ładny pasterz patrzy..." la catégorie du nombre est marquée cinq fois, dans l'équivalent oral fr. "Ce beau petit berger regarde...", une seule fois. On peut résumer ceci en disant que l'expression de la catégorie grammaticale du nombre se fait au niveau du mot dans les langues slaves et au niveau du groupe de mots en français.

Il faut cependant ajouter que parfois les résultats d'une typologie partielle diffèrent de ceux obtenus par la typologie générale des mêmes langues slaves et pourtant les termes ethniques apparaissent plus facilement dans les langues romanes²⁹.

10. Les recherches futures devraient plus particulièrement établir les cas où le choix des temps romans se fait à un niveau d'unités plus petites que le texte et préciser le rôle assigné au facteur de texte et aux modes d'action dans le système des aspects slaves.

Conclusion. Dans les langues romanes, le choix des formes aspectuelles /temps verbaux imparfait vs passé simple/ se fait essentiellement au niveau du texte, dans les langues slaves, au niveau du verbe. Ceci est confirmé par les données fournies par la typologie générale des langues romanes et slaves.

NOTES

1 Par ex. A. K l u m , "Verbe et adverbe", Uppsala, 1961; B. W y d r o , "Circonstanciels de durée et d'itération dans leur cooccurrence avec les formes de temps en français et en polonais", Katowice, 1984 /inéd./.

2 Pour plus de détails, cf. M. G a w e ł k o , "Trois modèles principaux employés en typologie partielle", "Neophilologica", 3, 1984, p. 11-26.

3 "A propos de quelques problèmes linguistiques de la lexicographie /L'aspect verbal, l'ordre du procès et les dictionnaires/", "Acta Universitatis Carolinae, Philologica", 3, 1963, p. 87-102.

4 "Russkij jazyk v sopostavlenii s francuzskim", Moscou, 1975.

5 Ce qui n'est une nouveauté, cf. par ex. G. B o l o c a n "Despretraducera aspectelor verbale din rusă in română /Considerații de ordin stilistic/", "Limba română", VIII, 1959, fasc. 1, p. 74-80.

6 Cf. N. B. T h e l i n , "Towards a Theory of Aspect, Tense and Actuality in Slavic", Uppsala, 1978, p. 11.

7 Cf. surtout J. S. M a s l o v , "Zur Semantik der Perfektivitätsopposition", "Wiener Slavistisches Jahrbuch", 20, 1974, p. 107-122; V. S. C h r a k o v s k i j , "Nekotorye pro-

blemy universal'no-tipologičeskoj charakteristiki aspektual'nych značenij", "Studia Gramatyczne", IV, 1981, p. 19-35.

8 "Sur le problème de l'aspect et du caractère de l'action verbale en français", "Le Français moderne", 34, 1966, fasc. 3, p. 161-184.

9 Par ex. W.B. Bull, "Aspect et temps dans l'histoire du persan", in: "Esquisses linguistiques", Wrocław et al., 1960; p. 109-118; P. N a e r t, "Mode de présentation, aspect, mode d'action, détermination et transitivité", "Studia Linguistica", XIV, 1960, p. 1-14; J. P o h l, "Aspect-temps et aspect-durée", "Le Français moderne", 32, 1964, p. 170-178; R. V a l i n, "Les aspects du verbe français", in: "Omagiu lui Alexandru Rosetti", Bucarest, 1965, p. 967-975; H.J. V e r k u y l, "On the compositional Nature of the Aspects", Dordrecht, 1972; F. A n t i n u c c i, L. G e b e r t, "Semantika aspektu czasownikowego", "Studia Gramatyczne", I, 1977, p. 7-43; T h e l i n, op. cit.: G. M o i g n e t, "La théorie psychologique".

10 Cf. surtout M o i g n e t, op. cit., p. 43 et W. P o l l a k, "Studien zum 'Verbalaspekt' im Französischen", Vienne, 1960, p. 205.

11 Cf. A. B o g u s k a w s k i, "Prefiksacja czasownikowa we współczesnym języku rosyjskim", Wrocław, 1963, p. 205. Systématique de l'aspect verbal", in: "La notion d'aspect", Paris, 1978/1980, p. 41-49; M. W i l l m e t, "Aspect grammatical, aspect sémantique, aspect lexical: un problème de limite" in: "La notion d'aspect", p. 51-68; H. G a l t o n, "The Main functions of the Slavic Verbal Aspect", Skoplje, 1976.

12 Cf. une discussion détaillée de ce problème dans L.P. P i c k o v a, "Grammatičeskaja kategorija vida v sovremennom francuskom jazyke", Moscou, 1982, p. 86 suiv.

13 Op. cit., p. 97-972.

14 Cf. aussi A. L e g u i l, "Aspects paradigmatic et syntagmatique en français, allemand et berbère", in: "Actants, voix et aspects verbaux. Actes des Journées d'Études Linguistique des 22 et 23 Mai 1979", Angers, 1981, p. 200.

15 "Categoria gramaticală a aspectului verbal /II/, "Cercetări de lingvistică", XV, 1970, fasc. 1, p. 141

16 Cf. C. D i m i t r u, "Gramatica limbii române explicată", Iași, 1979, p. 236-237.

17 K l u m, op. cit.; V e r k u y l, op. cit.

18 "Aspekt und Aktionsart im Vergleich des Französischen mit dem Deutschen, Englischen und Italienischen", Tübingen, 1968 p. 26.

19 Dans son livre "Temps et aspect", Paris, 1971.

20 "Les relations de temps dans le verbe français", "Bulletin de la société de linguistique de Paris", 54, 1959.

21 "Le temps. Le récit et le commentaire", Paris, 1973.

22 Terme de J. P. C o V e t, "Temps, aspects et adverbess de temps en français", Genève, 1980. On dit plus couramment conclusif.

23 Cf. J. F o r s y t h, "A Grammar of Aspect", Cambridge, 1970, p. 82 suiv.

24 "On the semantics of the verbal aspect in Polish", in: "To Honor Roman Jakobson", III, Mouton, 1967, p. 2231-2249

25 Le terme imperfectif actuel vs non actuel est utilisé, entre autres, par H.R. M e h l i g, "Satzemantik und Aspektsemantik im Russischen", trad. russe in: "Novoe v zarubeznoj lingvistike", Moscou, 15, 1985, p. 227-2249/les exemples p. 229/. Il dénote l'expression du procès isolé qui ne se laisse

pas fixer sur l'axe temporel /cf. § 9.3/.

26 Cf. M. G a w e ł k o, "Die Elemente "-ig" und "-lich" im Deutschen", "Muttersprache", 89, 1979, p. 179-186.

27 Cf. A. K r e i s b e r g, "Kategorie czasu i aspektu w języku włoskim i polskim", Wrocław et al., 1980, passim.

28 Cf. T. B r a j e r s k i, "W sprawie "par aspektowych" typu "pukać" - "puknąć", in: "Prace filologiczne XXXII", 1985, p. 79-85.

29 Cf. V. G. G a k, "Besedy o francuzskom slove", Moscou, 1966, p. 60.

Textes analysés

AG - A. G a j d a r, "Timur i ego komanda", Varsovie, 1952; "Timur e a sua Equipa", moscou, 1982 /fragments de textes en russe et en portugais/.

Q - H. S i e n k i e w i c z, "Quo vadis", Varsovie 7^e éd. 1954: "Quo vadis", Paris /Le livre de poche, 3461/, 1971;

"Quo vadis", Bucarest, 1945; "Quo vadis?", Madrid, 1967

/fragments de textes parallèles en polonais, en français, en roumain et en espagnol/.

P - H. S i e n k i e w i c z, "Potop", Varsovie, 1960; "El diluvio", La Habana, 1977 /fragments de textes parallèles en polonais et en espagnol/.

KILKA UWAG O ASPEKTCIE CZASOWNIKA

W JĘZYKACH ROMAŃSKICH I SŁOWIAŃSKICH

Streszczenie

Badania aspektu czasownika znalazły się w impasie. Przeniesienie terminów słowiańskich do badań aspektu romańskiego doprowadziło do objęcia wspólną etykietką różnych realiów, z czym nie potrafią sobie poradzić najnowsze nawet prace. W niniejszym artykule do wyprycia natury aspektu w tych dwóch grupach języków wykorzystano osiągnięcia typologii językoznawczej, przede wszystkim wyniki typologii generalnej języków romańskich i słowiańskich. W szczególności ważną okazała się cecha typologiczna: duża autonomia gramatyczna i semantyczna wyrazu słowiańskiego / niewielka autonomia wyrazu romańskiego, silna redundancja w językach słowiańskich / niewielka redundancja w językach romańskich. Innymi słowy: cechy różnych kategorii gramatycznych pojawiają się w odnośnym wyrazie słowiańskim i ewentualnie mogą być powtórzone w jednostkach większych, takich jak grupa wyrazów, zdanie, tekst, zaś w bardziej analitycznych językach romańskich często nie są wyrażane przez morfemy odnośnego wyrazu, a tylko w kontekście, tzn. w jednostkach większych. Otóż sytuacja, jaką znajdujemy w kwestii aspektu werbalnego, nie odbiega od tej ogólnej tendencji: aspekt słowiański jest wyraźny już przez sam czasownik / ewentualnie też redundantnie przez tekst/, zaś formy aspektowe romańskie różnicują się dopiero w płaszczyźnie tekstu /jedne wyrażają czynności stanowiące wątek powieści, inne - komentarz/.